

à un de leurs compatriotes, Nicolas du Baret, qui la détient dès le 29 mai 1688.<sup>120)</sup>

La haute surveillance des bois et forêts du ressort devait aussi échapper à Bettenhoven, un nouveau gruyer et maître particulier ayant été nommé par le Roi de France le 8 mai 1694.

Il s'agit de Léonard Baillet, personnage sans aucun lien avec la famille des conseillers de Luxembourg, mais qui vint prendre domicile à Arlon et fit enregistrer ses armoiries en 1697 par d'Hozier.<sup>121)</sup> Après environ quinze ans d'occupation exercée avec l'aide de fonctionnaires des Pays-Bas, la France écartait systématiquement ceux-ci pour les remplacer par ses nationaux.

Charles-Albert n'eut pas à regretter cette éviction puisque le traité de Ryswyck contraignit Louis XIV à quitter le Luxembourg et à le restituer à ses souverains légitimes. Dès le 28 mars 1698, un décret du Conseil des Finances lui rendit son poste de receveur des domaines à Arlon, qu'il put exercer pendant trois ans, assurant la comptabilité des exercices 1698 à 1701.<sup>122)</sup>

Chose bien significative des moeurs administratives de l'époque, Bettenhoven se constituera, le 26 juillet 1698, arrière-caution pour son cousin Edouard d'Olimart, devenu conseiller receveur général des domaines du Luxembourg. Le répondant principal était François du Mesnil, écuyer, seigneur de Hoffelt, modeste gentilhomme résidant à Steinbach,<sup>123)</sup> qui ne fut assurément qu'un personnage de façade. Car, il n'était pas régulier qu'un receveur particulier se portât garant pour son supérieur hiérarchique, ayant notamment pour mission de le contrôler lui-même.

Charles-Albert fut mêlé activement à des affaires d'aides et subsides, surtout en vue de la préparation, en 1700,<sup>124)</sup> de la matricule générale du duché qui devint d'application en 1701 et le demeura jusqu'au cadastre thérésien de 1766.

On doit noter aussi qu'il ne resta pas indifférent aux démarches entreprises à partir de 1698 par tous les hommes d'affaires du pays lorsqu'il fut question de mettre en amodiation générale tous les revenus du souverain. Il escomptait trouver place parmi les fermiers ou leurs sous-traitants. Une lettre du 8 février 1698 nous apprend que Bettenhoven et le célèbre Henri Henriquez haussèrent l'un contre l'autre à plus de 60.000 florins.<sup>125)</sup> Ses espoirs furent déçus, car lorsque l'amodiation fut introduite par l'édit du 24 novembre 1701, avec application au 1<sup>er</sup> janvier 1702, il perdit jusqu'à son emploi de receveur des domaines à Arlon. La ferme fut attribuée à Pierre Chevalier, que les circonstances montrèrent plus tard comme simple homme de paille de Henriquez, à qui sa fortune permettait toutes les audaces.<sup>126)</sup>

Charles-Albert fut-il simplement vaincu par la supériorité des moyens de son antagoniste? Il est possible que sa gestion ait donné lieu à des observations, car on s'étonne de trouver au protocole du